

CANTINE SCOLAIRE

Adresse administrative : Maire de Sainte Alvère – 22 Rue de La République – 24510 Sainte Alvère ☎ : 05.53.73.55.80

Adresse d'accueil : Cantine Pierre Larrue – 24510 Sainte Alvère

FICHE D'INSCRIPTION

NOM : _____ PRENOM : _____

Adresse de résidence : _____

Né(e) : _____ Classe : _____

► Adresse des parents ou du responsable légal :

	Père	Mère
NOM		
Prénom		
Adresse de résidence		
N° Tél.		

► Veuillez préciser les coordonnées de la personne destinataire de la facture :

NOM : _____ PRENOM : _____

Adresse de résidence : _____

► EN CAS D'ACCIDENT

En cas d'urgence, j'autorise le personnel pédagogique à prendre les mesures nécessaires. (Appel du médecin et éventuellement transfert à l'hôpital).

Nom du médecin traitant, adresse et tél. :

Autre personnes à prévenir en cas d'urgence :

- Nom, prénom, tél. :

- Nom, prénom, tél. :

► Nom, prénom et qualité des personnes ayant le droit de venir chercher l'enfant :

.....
.....
.....

► **Règlement :**

☞ J'ai pris connaissance du règlement et en accepte les conditions.

► **Pièces à retourner :**

- ☞ Fiche d'inscription
- ☞ Règlement

► **Note :**

- ☞ Les feuilles d'inscriptions et de présence à la cantine, même pour un enfant qui ne mangera que très occasionnellement, sont obligatoirement complétées et transmises au directeur d'école.
- ☞ Le Conseil Municipal révisera le tarif des repas de la cantine au cours du mois de septembre. Ce tarif est de 2,77 € depuis le 3 septembre 2009.
- ☞ Les serviettes de table devront être fournies par les parents, étiquetées au nom de l'enfant et lavées par leur soin chaque semaine.
- ☞ Toute allergie et/ou régime doit être signalé à l'école avec un certificat médical. Le directeur contacte ensuite la médecine scolaire qui est chargée d'établir si oui ou non un Protocole d'Accueil Individualisé peut être mis en place.
Les menus adaptés avec des aliments de substitution ne sont proposés qu'aux enfants qui bénéficient d'un PAI.
Pour des raisons juridiques, l'enfant ne pourra être admis à la cantine tant que le protocole personnalisé n'aura pas été établi par le médecin scolaire.

Fait à le

Signature du responsable légal de l'enfant :